



Formulaire d'entrée et de réservation de visite

Volet 1

A présenter à l'accueil à chaque entrée au Parc

Dossier à renvoyer complété à :
reservations.zoo@mulhouse-alsace.fr

Vous êtes : une école un centre de loisirs une association
 une institution publique une institution privée

Nom de la structure :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Adresse mail (lisible) :

Nombre d'enfants : Nombre d'accompagnateurs :

Nombre de classes : Niveau scolaire des enfants :

Interlocuteur/Responsable du groupe :

Téléphone : Adresse mail (lisible) :

Type de visite souhaitée (détail sur la page Enseignants du site internet):

- Visite en autonomie toute l'année. Date prévue (obligatoire) : / /
- Projet pédagogique annuel (jusqu'à 3 visites uniquement de septembre à mai) à tarification spéciale.
- Formule circuit guidé de fin d'année (uniquement mai, juin et juillet) - payante.
- Visite avec Pass Culture (uniquement de la 4^{ème} à la terminale).

Facturation à : École Mairie Association Autre :

Nom et adresse de facturation :

N° de SIRET (y compris écoles : trouvable sur facilement sur internet) :

Sce comptabilité à contacter : Mme / Mr :

Téléphone : Adresse mail (lisible) :

Si vous êtes une institution publique :

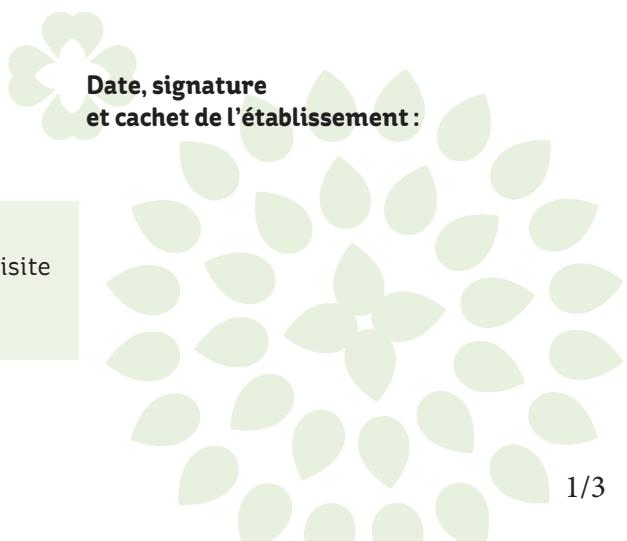
À compléter impérativement - Transmission des factures via Chorus Pro

N° d'engagement :

N° de code service :

Nom de service :

Le service pédagogique
est à votre écoute au
03 69 77 65 70



Vos avantages et facilités :

- Facturation au nombre de personnes réellement présentes le jour de la visite
- Un accueil pédagogique personnalisé et de qualité
- Un parking bus gratuit



Projet pédagogique annuel

Volet 2

A présenter à l'accueil à chaque entrée au Parc



Votre projet peut s'étendre de septembre à fin mai avec 1 à 3 thématiques au choix à retrouver sur :

<https://www.zoo-mulhouse.com/espace-professionnel/espace-enseignants/>

Merci de nous expliquer en quelques lignes votre projet pédagogique et comment il sera exploité en classe (vous pouvez joindre une fiche projet si vous en avez une) :

Thèmes et période souhaités :

Important : Le service pédagogique évaluera les demandes de projet pédagogique et sélectionnera les projets suffisamment motivés sous réserve de disponibilité de créneaux.

Vos dates de visite après confirmation du service pédagogique
(format : JJ/MM/AAAA) :

1°

2°

3°

Volet à présenter à l'accueil à chaque entrée au Parc

La gratuité d'entrée et de visite s'applique à tous les projets annuels de la Ville de Mulhouse et de Mulhouse Alsace Agglomération. Pour les établissements d'Alsace hors m2A en projet, la première visite guidée est payante, les entrées et les visites guidées à partir de la deuxième sont prises en charge par la CEA dans le cadre d'un partenariat éducatif.

Formule circuit de fin d'année

Toutes les visites guidées effectuées dans ce cadre sont payantes pour les établissements de Mulhouse, m2A et tout autre département hors m2A.

Thématique choisie :

- Les animaux à poils, plumes, écailles (cycle 1) Qui mange qui ? (cycles 2 et 3)
 Les bébés animaux (cycles 1 et 2) Les animaux menacés (cycles 2 et 3)

Jours et heures de visite possibles, merci de cocher les créneaux souhaités
(une confirmation de la disponibilité vous sera donnée).

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi	
Mai	--	--	-- <input type="checkbox"/> 13h30 <input type="checkbox"/> 10h45 <input type="checkbox"/> 14h45	-- <input type="checkbox"/> 13h30 <input type="checkbox"/> 10h45 <input type="checkbox"/> 14h45	-- <input type="checkbox"/> 13h30 <input type="checkbox"/> 14h45
Juin	<input type="checkbox"/> 9h30 <input type="checkbox"/> 10h45	<input type="checkbox"/> 9h30 <input type="checkbox"/> 10h45	<input type="checkbox"/> 9h30 <input type="checkbox"/> 13h30 <input type="checkbox"/> 10h45 <input type="checkbox"/> 14h45	<input type="checkbox"/> 9h30 <input type="checkbox"/> 10h45	<input type="checkbox"/> 13h30 <input type="checkbox"/> 14h45
Juillet	--	--	<input type="checkbox"/> 9h30 <input type="checkbox"/> 13h30 <input type="checkbox"/> 10h45 <input type="checkbox"/> 14h45	<input type="checkbox"/> 9h30 <input type="checkbox"/> 13h30 <input type="checkbox"/> 10h45 <input type="checkbox"/> 14h45	

L'heure du rendez-vous devra être respectée. En cas de retard, l'animation sera écourtée sans diminution tarifaire.

Annulation possible jusqu'à 24h avant la prestation. Passé ce délai, l'animation sera facturée, sauf cas de force majeure soumis à l'appréciation du Parc zoologique et botanique.

Tarification⁽¹⁾ et devis

Volet 3

A présenter en cas de règlement des droits d'entrée et /ou de visite

Groupes de 15 jeunes minimum

Tarifs des entrées

Scolaires Mulhouse / m2A	Gratuit ⁽²⁾
Scolaires Alsace	8,50 €
Scolaires hors Alsace	10,50 €
Centres de loisirs	11,50 €

Accompagnateurs gratuits :

- 1 accompagnateur gratuit par tranche de 3 enfants pour les crèches.
- 1 accompagnateur gratuit par tranche de 5 enfants pour les maternelles.
- 1 accompagnateur gratuit par tranche de 10 enfants pour les écoles élémentaires et les collèges.
- 1 accompagnateur gratuit par tranche de 15 enfants pour les lycées et les établissements de l'enseignement supérieur.

Accompagnateurs supplémentaires

- | | |
|-------------------------|---------|
| • dans la limite de 3 : | 11,50 € |
| • au-delà de 3 : | 14,50 € |

Tarifs des activités

Projet pédagogique annuel (volet 2)	Selon provenance de l'établissement ⁽²⁾⁽³⁾
Formule circuit guidé de fin d'année	63 € pour l'ensemble du groupe (25 enfants maximum-accompagnateurs non compris) + entrées (voir plus haut)

Forfaits Pass Culture

Visite scolaire indépendante	280 € pour une classe ⁽⁴⁾ (quel que soit le nombre de participants ou la durée de visite).
Visite scolaire guidée à thème	362 € pour une classe ⁽⁴⁾ (quel que soit le nombre de participants ou la durée de visite).

⁽¹⁾ La tarification est susceptible d'évoluer en 2024.

⁽²⁾ La gratuité d'entrée et de visite s'applique à tous les projets annuels de la Ville de Mulhouse et de Mulhouse Alsace Agglomération.

⁽³⁾ Pour les établissements d'Alsace hors m2A en projet, la première visite guidée est payante, les entrées et les visites guidées à partir de la deuxième sont prises en charge par la CEA dans le cadre d'un partenariat éducatif.

⁽⁴⁾ Tarif calculé sur la base d'une moyenne de 35 participants.

⁽⁴⁾ Le tampon de l'établissement est obligatoire au verso pour justifier de votre provenance.

Votre devis

(à remplir par vos soins)

Reportez-vous au tableau ci-dessus	Nombre	Sous-total €
Entrées enfants	
Visite guidée	
Accompagnateurs gratuits (enseignant compris)	
Accompagnateurs en supplément	
Forfait Pass-Culture	
		TOTAL